



NATIONS UNIES
MAURITANIE



RAPPORT UNCT 2020



SOMMAIRE

- AVANT-PROPOS
- CHAPITRE 1 : DÉVELOPPEMENTS CLÉS EN MAURITANIE ET CONTEXTE RÉGIONAL
- CHAPITRE 2: RIPOSTE SOCIO-ÉCONOMIQUE ET SANITAIRE DES NATIONS UNIES À LA PANDÉMIE COVID-19
- CHAPITRE 3: LE SYSTÈME DES NATIONS UNIES EN MAURITANIE: SOUTIEN AUX PRIORITÉS NATIONALES DE DÉVELOPPEMENT
 - 3.1. SOMMAIRE EXÉCUTIF
 - 3.2 PRINCIPAUX RÉSULTATS DE 2020
 - 3.2.1 CROISSANCE INCLUSIVE
 - 3.2.2 CAPITAL HUMAIN ET SERVICES SOCIAUX DE BASE
 - 3.2.3 GOUVERNANCE
 - 3.3. SOUTIEN AUX PARTENARIATS ET AU FINANCEMENT DE L'AGENDA 2030
 - 3.4. RÉSULTATS DU SYSTÈME DES NATIONS UNIES TRAVAILLANT PLUS ET MIEUX ENSEMBLE : COHÉRENCE, EFFICACITÉ ET EFFICIENCE DES NATIONS UNIES
 - 3.5. ÉVALUATIONS ET ENSEIGNEMENTS TIRÉS
 - 3.6 APERÇU FINANCIER ET MOBILISATION DES RESSOURCES
 - 3.6.1. APERÇU FINANCIER
 - 3.6.2. MOBILISATION DES RESSOURCES.
- CHAPITRE 4 : LES PRIORITÉS DE L'ÉQUIPE DE PAYS DES NATIONS UNIES POUR L'ANNÉE PROCHAINE.

SIGLE ET ACCRONYMES

Acronymes	Signification
AGR	Activité Génératrice de Revenu
BCR	Bureau du Coordonnateur Résident
BCP	Bilan Commun de Pays (CCA)
BIT	Bureau International du Travail
BM	Banque Mondiale
BMZ	Ministère fédéral allemand de la Coopération Economique et du Développement
CEDEAO	Communauté Economique Des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CERF	Central Emergency Response Fund
CNAM	Caisse Nationale d'Assurance Maladie
CPDD	Cadre de Partenariat pour le Développement Durable
DRAS	Direction Régionale de l'Action Sanitaire
EDSM	Démographique et de Santé de Mauritanie
EPCV	Enquête Permanente sur les Conditions de Vie
ERSIP	Enquête de suivi des indicateurs de performance
FAO	Organisation des Nations-Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture
FMI	Fonds Monétaire International
HCDH	Haut-Commissariat aux Droits de l'Homme
HCR	Haut-Commissariat aux réfugiés
MASEF	Ministère des Affaires Sociales, de la Famille et de l'Enfant
MEF	Ministère des Finances
MENFTR	Ministère de l'Education Nationale, de la Formation Technique et de la Réforme
MGF	Mutilation Génitale Féminine
MIDEC	Ministre de l'Intérieur et de la décentralisation
MPTF	Multi partner Trust fund
ODD	Objectifs de Développement Durable
OIM	Organisation Internationale pour la Migration
OMS	Organisation Mondiale de la Santé

SIGLE ET ACCRONYMES

ONG	Organisation non gouvernementale
ONS	Office National de la Statistique
OSC	Organisation de la Société Civile
PAM	Programme Alimentaire Mondiale
PBF	Peace Building Fund
PCI	Prise en Charge Intégrée
PIB	Produit Intérieur Brut
PNUD	Programme des Nations-Unies pour le Développement
ProPEP	Programme Elargi du Président
PTF	Partenaires Techniques et Financiers
RGPH	Recensement Général de la Population et de l'Habitat
RNV	Revue Nationale Volontaire
SERP	Plan de Riposte Socio-Economique
SCAPP	Stratégie de Croissance Accélérée et de Prospérité Partagée
SCRAPP	Stratégie de Croissance Régionale Accélérée et de Prospérité Partagée
SNU	Système des Nations Unies
SENLS	Secrétariat Exécutif National de Lutte contre le Sida
SOP	Standard operations procedures
UNCT	Equipe pays de Nations -Unies
UNFPA	Fonds des Nations- Unies pour la Population
UNESCO	Organisation des Nations-Unies pour l'Education, la Science et la Culture
UNICEF	Fonds des Nations-Unies pour l'Enfance
UNHAS	Service aérien humanitaire des Nations-Unies
UNSDCF	United Nations Sustainable Development Cooperation Framework
USAID	United States Agency for International Development
VBG	Violence Basée sur le Genre
WASH	Water Sanitation and Hygiene
ZLECA	Zone de libre-échange continentale africaine

AVANT- PROPOS

Au nom de l'équipe de pays des Nations Unies (UNCT) en République Islamique de Mauritanie, j'ai le plaisir de vous présenter le rapport des résultats de l'année 2020, 3ème année de mise en œuvre du Cadre de Partenariat pour le Développement Durable (CPDD) 2018-2022.

Le Gouvernement de la République Islamique de Mauritanie et le Système des Nations Unies (SNU) ont procédé en 2018 à la signature de ce cadre de coopération pour une durée de cinq ans. Ce rapport est, donc un effort collectif du système des Nations Unies en Mauritanie composé de 16 agences dotées de mandats spécifiques, auxquelles s'ajoutent la Banque Mondiale et le Fonds Monétaire International formant l'Équipe-pays des Nations Unies autour d'un Coordonnateur Résident pour accompagner le pays dans la réalisation des Objectifs de Développement Durable (ODD).

Ainsi, l'Équipe-pays du Système des Nations Unies a apporté au cours de l'année 2020 un soutien à la Mauritanie pour la réalisation de l'Agenda 2030 et l'atteinte des Objectifs de Développement Durable (ODD). Le rapport 2020 retrace de façon succincte la réponse collective des agences des Nations Unies orientée vers les priorités nationales de développement du pays, décrites dans la stratégie de croissance accélérée et de prospérité partagée (SCAPP) 2016-2030.

Les actions menées au cours de l'année 2020 constituent la réponse du Système des Nations Unies en appui au pays vers l'atteinte des objectifs inscrits pour la vision 2030, notamment (i) Croissance Inclusive, (ii) Capital Humain et Services Sociaux de Base, et (iii) Gouvernance.

Concernant la pandémie à Covid-19, les Nations Unies ont travaillé en étroite collaboration avec le Gouvernement pour réduire son impact sur la population en particulier les groupes vulnérables. L'OMS a joué un rôle primordial en aidant la Mauritanie dans la planification de la riposte, la surveillance épidémiologique, la prévention, le diagnostic et la prise en charge des cas COVID et la prévention d'autres infections. Actuellement les agences des Nations Unies travaillent avec le Gouvernement pour surmonter l'impact socio-économique de la pandémie à travers l'appui à la mise en œuvre du Cadre multisectoriel de réponse socio-économique



CHAPITRE 1 : DÉVELOPPEMENTS CLÉS EN MAURITANIE ET CONTEXTE RÉGIONAL

L'année 2020 a été marquée par la collision de deux crises majeures : les conséquences de la sécheresse sévère enregistrée lors de l'hivernage 2019 et l'occurrence de la crise sanitaire COVID-19 et de ses conséquences socioéconomiques. Selon les estimations du PAM le nombre total de personnes en insécurité alimentaire aurait dépassé 900.000 mi-2020, au moment où les effets combinés des deux chocs se sont faits le plus sentir. Ajouté à cela, l'hivernage 2020 qui a été plutôt favorable avec des pluies régulières, précoces et bien réparties dans le temps et dans l'espace, a engendré de sérieux dégâts matériels et des pertes en vies humaines dans les deux Hodhs, la vallée (Rosso, Boghé, Kaédi et Selibaby), au centre du pays et même au Nord. Les inondations et les pertes en vies humaines ont concerné toutes les parties du pays.

L'ampleur des répercussions des changements climatiques montre la vulnérabilité du pays face à ces effets. D'après le Cadre Harmonisé de Novembre 2020, 409.000 personnes seront toujours en insécurité alimentaire sévère en 2021.

Par ailleurs, la détérioration sécuritaire au Mali a entraîné un flux régulier de nouveaux réfugiés au niveau du camp de Mbera (3.276 nouveaux réfugiés enregistrés par le HCR), ce qui a intensifié la pression sur les ressources naturelles et les structures de prise en charge.

Aussi, cette situation est exacerbée par la migration vers l'Europe via la Mauritanie qui a augmenté de façon importante en 2020. Ce qui a contraint la Mauritanie à augmenter l'assistance humanitaire et à renforcer la surveillance des frontières terrestres et maritimes. Dans ce cadre, les Nations Unies et les partenaires au développement ont accompagné le Gouvernement de façon substantielle.

Sur le plan du développement humain et de la croissance, la Mauritanie a affiché ces deux dernières années des performances appréciables montrant respectivement un bond de 4 places dans le classement mondial du développement humain (passant de 161 en 2018 à 157 en 2019), avec un indice de 0,546 ; et doublant son indice de croissance économique qui est passé de 2,1 à 5,9 entre 2018 et 2019. Cependant, l'année 2020 a remis en question ces acquis en raison de la pandémie de COVID-19 dont l'impact a affecté la Mauritanie à l'image du reste de la planète. Le Gouvernement mauritanien a d'abord mis en place un comité multisectoriel pour la COVID-19 le 28 janvier 2020, pour préparer le pays à répondre à la pandémie. Malgré cet effort, le premier cas de COVID-19 se confirmait le 13 mars 2020. Par la suite, le Gouvernement mauritanien a pris des mesures définitives de prévention (telles que la fer-



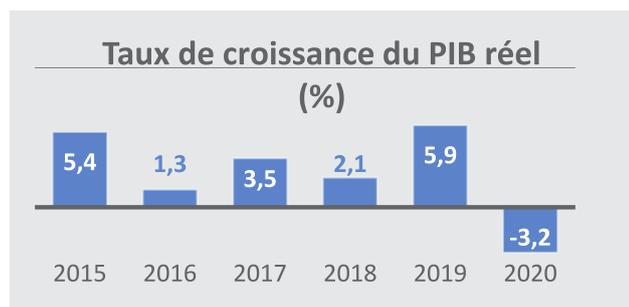


© UNICEF / 2021

meture des frontières routières, portuaires et aériennes, la fermeture d'entreprises non essentielles, l'exercice du couvre-feu, etc.). Afin d'organiser et de planifier la réponse, le gouvernement a lancé le 1er avril 2020 le Plan national de réponse à la Covid-19 (2020-2021).

Il a contribué à la maîtrise de la propagation de la pandémie et, à travers la prise en charge des cas sévères avec l'appui de l'OMS, la diminution des décès. L'impact et les effets socio-économiques sont en cours d'analyse. Selon le scénario de base de la Banque Mondiale, la croissance du PIB pourrait considérablement baisser, passant de 5,9% en 2019 à -3,2% en 2020. Le solde budgétaire devrait passer d'un surplus de 2% du PIB en 2019 à un déficit d'environ 2,2% du PIB.

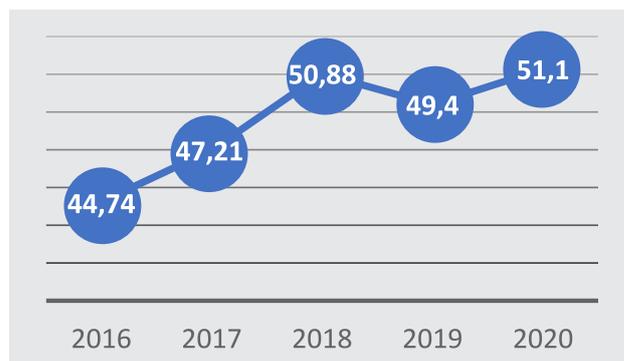
Graphique n°1 : Taux de croissance économique 2015-2020



Sources : Autorités mauritaniennes/ Services du FMI/ août 2020

S'agissant du climat des affaires en 2020, eu égard au ralentissement du rythme des réformes, le pays a perdu 4 places dans le classement général du Doing Business, passant de la 148ème à la 152ème place, et ce en dépit d'une augmentation annuelle de son score de 1,7%. Cet indicateur a évolué de 49.4 à 54.1 pour la même période.

Graphique n° 2 : Evolution du score de l'indicateur Doing Business pour la Mauritanie



Source : Banque Mondiale

Pour faire face à ces défis, le Gouvernement a formulé en Octobre 2020 un ambitieux programme d'accélération des ODD, appelé ProPEP, qui constitue le plan national de relance post COVID. Avec un budget de USD 644 Millions pour 30 Mois, ce programme vise principalement le désenclavement des zones les plus affectées par la pauvreté, la protection de l'environnement et l'accès aux moyens de production à l'attention des populations les plus vulnérables dont les femmes et les jeunes. Aussi, grâce aux efforts conjoints du Gouvernement et des agences onusiennes, les réfugiés et les migrants ont été inclus dans tous les volets de la réponse à la Covid-19 et dans les programmes de protection sociale destinés à pallier les effets de la crise socio-économique parmi les couches les plus vulnérables de la société.



© UNFPA / 2020

CHAPITRE 2: RIPOSTE SOCIO- ÉCONOMIQUE ET SANITAIRE DES NATIONS UNIES À LA PANDÉMIE COVID-19

Bien que l'équipe de pays des Nations Unies en Mauritanie n'ait pas identifié de résultats planifiés spécifiques à la réponse à la Covid19 au moment de la soumission de son plan de travail en 2020, le SNU a fourni des efforts essentiels pour soutenir l'action du Gouvernement pour répondre et faire face à la pandémie et aux impacts sanitaires et socio-économiques qu'elle a eu sur la population :

Le soutien apporté au Gouvernement par les Nations Unies en réponse à Covid-19 a été coordonné par le système de gestion des incidents (IMS) sous la direction du Coordonnateur Résident (Incident Manager) qui assurait une coordination régulière avec les partenaires techniques et financiers. L'IMS était structuré autour de neuf piliers, chacun dirigé par une agence des Nations Unies (Communication des risques et engagement communautaire/UNICEF, Contrôle de l'infection et de la prévention/UNICEF, Surveillance/OMS, Laboratoire/OMS, Traitement/OMS, Point d'entrée/OIM, Planification, suivi et évaluation/PNUD, Opérations et logistique/PAM, Analyse et réponse socio-économique/FAO_BM et le Bien-être du Staff/ HCR).



Au niveau national, l'appui au Gouvernement s'est traduit par le développement d'un plan national de réponse sanitaire ainsi que d'un plan de réponse socio-économique multisectoriel (budget : 336 millions USD) à travers lesquels la réponse d'urgence, en coordination avec les partenaires, a été déployée. Les efforts des Nations Unies ont permis de mieux comprendre les besoins du pays et du Gouvernement afin de faire face efficacement à la pandémie et de diriger la réponse. Les contributions du SNU ont également permis d'augmenter le suivi des cas positifs, le nombre de cas diagnostiqués et d'augmenter le nombre de patients critiques traités dans les unités de soins critiques, de réduire la mortalité de ces patients et de réduire le risque de comorbidité dû à certaines maladies prévalentes (comme le paludisme, dont l'incidence a été réduite à 42 % en 2020 ou le diabète).

En ce qui concerne le plan de réponse sanitaire à la COVID-19, le SNU a apporté un large soutien aux travailleurs de la santé par le biais de formations sur la protection et la prévention des infections et la fourniture d'Équipements de Protection Individuelle (EPI) et d'autres équipements de désinfection et plus généralement les capacités de surveillance communautaire et épidémiologique. Un soutien a également été apporté aux municipalités pour les aider à organiser la désinfection des marchés, des infrastructures publiques et autres. La capacité des acteurs de la santé à fournir sans interruption des services de soins essentiels aux enfants et aux femmes pendant la pandémie de COVID-19 a été soutenue. Dans le camp de réfugiés de Mbera et les zones abritant des migrants comme Nouadhibou, des appuis à la surveillance, test et prise en charge ont été assurés. Les objectifs du programme ont été redéfinis afin d'assurer la mise en place de campagnes de prévention de la COVID-19, la disponibilité d'(EPI), le renforcement du personnel médical et d'installations pour le lavage des mains dans les camps et parmi les communautés d'accueil et les lieux publics, et une réorganisation majeure des modalités d'assistance alimentaire. La recherche des contacts dans le camp et des équipements, des médicaments et des tentes a été fournis aux centres de santé pour assurer le confinement et l'isolement des cas suspects et confirmés respectivement. En outre, des EPI ont également été fournis aux agents chargés de l'application de la loi, la formation de ces derniers à la gestion de la pandémie a été menée conjointement par plusieurs agences et,



@ UNEPA / 2020





© UNFPA / 2020

grâce à l'assistance technique, l'achat de matériel sanitaire, l'acquisition d'ateliers de couture pour produire des masques et l'installation de systèmes radio à courte fréquence, ont permis de réduire le risque de pandémie dans les prisons et le risque d'incidents de sécurité résultant des craintes et de la frustration des détenus.

Le Ministère de l'éducation a été soutenu pour élaborer un plan de réponse sectoriel en réponse à la pandémie et développer des opportunités d'éducation alternatives et adaptatives pour l'apprentissage continu pendant la pandémie de COVID-19, par le biais de l'enseignement à distance (radio, télévision, cours préenregistrés, et le développement de systèmes de gestion de l'apprentissage).

Grâce à un financement du MPTF COVID-19, l'opérationnalisation des stratégies de surveillance communautaire et la garantie d'une surveillance épidémiologique inclusive au niveau national ont été soutenues en Mauritanie. Dans ce contexte, l'importance de l'identification précoce et de l'isolement rapide des cas positifs a été promue dans les huit régions du pays qui partagent

des frontières avec le Mali et le Sénégal. Cette intervention a permis d'atteindre plus de 288.000 ménages grâce à la mobilisation de 2.288 volontaires à travers le pays. Un comité de pilotage national a été créé pour renforcer et coordonner les mécanismes de réponse communautaire comprenant les trois Ministères (Santé, Jeunesse et Affaires sociales) ainsi que les agences des Nations Unies et un système d'alerte et de réponse a été mis en place incluant un numéro vert (1155) pour renforcer les capacités des équipes d'intervention en matière d'investigation et de suivi des cas suspects. Un système d'alerte et de surveillance communautaire ainsi qu'un programme d'éducation adaptée ont été mis en place au camp des réfugiés de Mbera. Entre mars et septembre 2020, le centre d'appel a reçu plus de 1,5 million d'appels. En outre, les autorités compétentes des domaines civils et sécuritaires ont été réunies, ce qui a créé des synergies importantes et a permis au programme d'avoir un impact catalytique, les capacités développées s'étant répercutées en cascade dans plusieurs institutions.



CHAPITRE 3: LE SYSTÈME DES NATIONS UNIES EN MAURITANIE: SOUTIEN AUX PRIORITÉS NATIONALES DE DÉVELOPPEMENT

3.1. Sommaire exécutif

Par suite de la pandémie à COVID-19, l'UNCT a mis en place un mécanisme d'appui au Gouvernement et a élaboré des Business Continuity Plans.

Ainsi, les agences du SNU ont continué à (i) assurer la continuité des opérations prioritaires et (ii) l'appui continu au Gouvernement et aux acteurs à travers l'opérationnalisation du service aérien humanitaire UNHAS, la révision de la stratégie-pays (CSP), l'adoption d'un plan d'urgence, l'augmentation des budgets mobilisés et l'extension des zones d'intervention.

D'autres mesures ont été entreprises pour le maintien des opérations critiques, telles que l'assistance aux réfugiés, l'adoption rapide de mesures de précaution de propagation du virus, la mise à l'échelle de la réponse de soudure et l'extension des programmes de prise en charge de la malnutrition, l'apport d'un appui à la réponse sanitaire du Gouvernement (la mise à disposition de moyens de stockage et de transport), la mise en place progressive du système national de protection social adaptatif.

Dans ce cadre des résultats tangibles ont été enregistrés. Ainsi, 323.987 personnes ont été assistées en 2020 (52% femmes et 48% hommes), 5.442 tonnes de nourriture distribuées et 18,9 millions USD de transferts monétaires effectués au profit des groupes sociaux les plus vulnérables.

En plus, les communautés hôtes et réfugiées du Hodh Chargui ont bénéficié d'une assistance à travers les distributions de petits ruminants, d'aliment bétail, la vaccination du bétail et à un accès facilité à l'eau potable par le biais de constructions de réseaux d'adduction. Dans le cadre du cash multisectoriel, 3.463 réfugiés et communauté hôte (500 ménages) autour du camp de Mbera notamment, pour les personnes à besoins spécifiques ont été appuyées.

A noter également l'organisation de retours temporaires de dix neuf (19) mauritaniens qualifiés dont des médecins en appui au Ministère de la Santé en collaboration avec l'OMS.

En réponse à la récurrence des catastrophes naturelles engendrées par les inondations, un plan de contingence multirisques a été mis en place au Guidimakha (renforcement des capacités opérationnelles de la Délégation Générale de la Sécurité Civile et de la Gestion des Crises à travers la fourniture d'équipements).



3.2.1 Croissance inclusive

Croissance inclusive

Effet 1 : Les institutions en charge du pilotage économique élaborent et mettent en œuvre des politiques qui contribuent à une croissance inclusive et durable

Effet 2 : Les populations ont accès à des moyens d'existence renforcés, des emplois décents, des opportunités économiques accrues et jouissent d'une sécurité alimentaire améliorée.

Effet 3 : Les institutions et les communautés contribuent à une gestion durable des ressources naturelles, pour anticiper et faire face aux crises et aux effets du changement climatique.

Année : 2020

Agences

PAM, UNHCR, OIM, UNESCO, FAO, BIT

ODD



Budget : 40.246.146,21 \$

Effet 1 Les institutions en charge du pilotage économique élaborent et mettent en œuvre des politiques qui contribuent à une croissance inclusive et durable

1. Le SNU a appuyé l'organisation du retour de 19 nationaux qualifiés pour appuyer les programmes de l'Etat en matière de santé en collaboration avec l'OMS.
2. Aussi, l'appui du SNU a permis une amélioration des conditions de vie des populations à travers la distribution d'aliment bétail à 8.500 têtes, vaccination de 17.000 têtes et distribution de 400 chèvres à 200 ménages.
3. Dans le cadre de la création d'actifs productifs et renforcement de capacités on cite la mise en œuvre d'une approche intégrée d'appui à la résilience communautaire dans 49 sites du Guidimakha, de l'Assaba et du Hodh Chargui. Ainsi 25.874 personnes ont bénéficié du programme d'assistance alimentaire pour création d'actif (3A)*, réhabilitant 397ha de terres et 21 mares, construisant 108km de digues et mettant en place 2.5ha de jardins maraîchers
4. Amélioration des capacités du système de planification et de programmation budgétaire, de l'appareil statistique et des cadres de promotion de services sociaux clés comme l'emploi et l'accès à l'électricité. La Mauritanie s'étant engagée dans des accords de libre-échange, à savoir la ZLECA, mais également dans le marché ouest-africain qu'est la CEDEAO. Accompagnement du pays dans le cadre de la compréhension et de l'appropriation des enjeux qui en découlent.
5. Les acquis du plaidoyer dans le cadre de l'application du principe de « Ne Laisser Personne pour Compte », qui a touché plus de 54.000 personnes, dont 50% de femmes, ont également été consolidés en 2020. D'autre part, les outils et les textes élaborés en 2020 vont contribuer à améliorer la chaîne de programmation, de planification, de budgétisation, de contrôle et suivi-évaluation des politiques publiques.

* (Assistance Alimentaire et Actifs)



Effet 2 Les populations ont accès à des moyens d'existence renforcés, des emplois décents, des opportunités économiques accrues et jouissent d'une sécurité alimentaire améliorée

6. Le SNU a soutenu la formation de 80 jeunes mauritaniens et migrants vivant dans les quartiers vulnérables de la banlieue périurbaine de Nouakchott en leadership et entrepreneuriat. Aussi, 48 mauritaniens victimes de traite ont bénéficié d'un renforcement des capacités en micro-business et financement de leurs projets de réintégration.

7. 2.211 AGRs ont été mises en œuvre pour les réfugiés maliens du camp de Mbera et la communauté hôte, des Microcrédits pour développer des activités génératrices de revenus pour 119 réfugiés urbains et 40 entreprises ont été mis en place (ODD 1 et 8). En plus, 1.809 ménages réfugiés maliens du camp de Mbera ont été appuyés en maraichage (ODD 1 et ODD 2).

8. Le SNU a soutenu la création de 2.560 emplois (2500 femmes et 60 hommes) ce qui a contribué à l'amélioration des conditions de vie d'une population d'environ 40.000 personnes (dont 70% de femmes) dans 4 communes des régions de l'Assaba et du Guidimakha.

9. Des formations professionnelles sous forme de chantiers écoles pour 56 jeunes (ODD 4) ont été réalisées ainsi que des cours d'alphabétisation pour renforcer les compétences linguistiques de 875 réfugiés urbains et demandeurs d'asile.

10. Renforcement de capacités de 2.426 personnes dans les domaines de (i) la conduite d'embouche et les bonnes pratiques d'élevage, (ii) de la gestion, l'organisation et la transformation de produits laitiers, (iii) des techniques culturales maraichères et fourragères, de la transformation/conservation des produits maraichers.

11. Renforcement des infrastructures pastorales et agricoles de base à travers des équipements de 3 puits pastoraux avec des (i) Kits solaires, (ii) d'abreuvoirs des animaux, (iii) de châteaux d'eau et de bassins d'eau pour les jardins maraichers/fourragers autour des puits pastoraux ainsi que la mise en place d'une mini-laiterie équipée au profit d'un GIE féminin à Foug Gleit (Gorgol).

12. Renforcement des infrastructures au niveau Oasien par (i) la mise en place d'équipements d'irrigation (25000 diffuseurs) pour vingt parcelles de démonstration de palmiers à Tidjikdja.

13. Assistance alimentaire aux populations impactées par la COVID-19. Dans le cadre de la riposte COVID, 36.000 personnes en insécurité alimentaire dans la région du Brakna qui n'avaient jusqu'alors pas été assistées ont reçu des transferts monétaires « en dernier recours » entre septembre et octobre 2020.

14. Dans le cadre du cash multisectoriel, 3.463 réfugiés et communauté hôte (500 ménages) autour de camp de Mbera notamment pour les personnes à besoins spécifiques ont été appuyés (ODD1 et ODD 2).

15. Cash Socio-économique pour les entreprises (1.095 entrepreneurs) / ODD 1 et ODD 8. (1095 entreprises recevant en moyenne 175 \$ US)

16. Mise en place d'un programme de Suivi de l'impact de COVID 19 sur la sécurité alimentaire et la nutrition comme outil d'adaptation et de soutien aux systèmes alimentaires. Ainsi, le SNU a apporté un soutien à la production des légumes au niveau de 20 coopératives féminines (700 femmes) à travers la distribution de semences maraichères, fourragères et matériel aratoire dans les régions du Tagant, Assaba, Inchiri.

17. Afin de mesurer les répercussions du COVID-19 sur la chaîne d'approvisionnement alimentaire deux analyses ont été réalisées : l'une liée aux filières agricoles et sur les sous-secteurs l'agriculture : l'élevage, la pêche. En plus des études précitées une autre relative aux impacts covid-19 sur le secteur de la pêche et l'aquaculture a été également réalisée.

18. En réponse à la COVID 19, plus de 6.825 ménages soient 40.950 personnes vulnérables ont bénéficié de la distribution d'animaux, d'aliments de bétails, semences, etc.

19. Dans une perspective de sécurité alimentaire/nutritionnelle et d'une paix sociale durable :

- Promotion et création de comités transfrontaliers (le long de la frontière entre la Mauritanie et le Mali) pour la gestion d'une transhumance apaisée,



© HCR / 2020

- Promotion et mise en place de deux plateformes multi acteurs de dialogue apaisé sur la rive droite du fleuve Sénégal.

20. 300 femmes ont acquis des compétences et dotées d'outils de fabrication artisanale leur permettant d'initier des activités génératrices de revenus notamment dans la transformation des produits locaux.

21. La sécurisation de 31 périmètres maraichers et pluviaux, dans la Wilaya de l'Assaba, au profit d'une population d'environ 6.650 dont 65% de femmes, a particulièrement contribué à la prévention et la diminution des conflits entre agriculteurs et éleveurs.

22. En matière de résiliences économiques aux mesures de confinement, 19.432 individus, regroupés dans 94 coopératives (dont 65% de femmes, 20% jeunes) issus de milieux pauvres ont bénéficié de 20 activités génératrices de revenus dans les Moughatta de Koboni et Kankossa.

23. Réalisation d'une cartographie des politiques nationales pour l'emploi et l'insertion des jeunes et des femmes de l'offre et des besoins de formation professionnelle et des structures de support existantes.

24. Dans la Moughataa de Bassikounou, 14 sites maraichers et 6 sites fourragers ont été appuyés en intrants, matériels et en formation sur les techniques de production maraichères. Dix (10) sites ont été équipés en système d'exhaure et d'irrigation pour faciliter l'arrosage des périmètres maraichers dans les communautés hôtes.

25. Promotion de l'aviculture traditionnelle au profit de 200 femmes et jeunes à travers la distribution de 2000 poules et 200 coqs géniteurs, d'aliments, de médicaments vétérinaires nécessaires (vaccins) et autres accessoires.

26. Formation de 40 personnes (dont 75% de femmes et 25% de jeunes) en aviculture traditionnelle améliorée.

27. 60.000 réfugiés Maliens installés au camp de Mbera ont reçu une assistance alimentaire continue à travers une ration hybride composée de vivres et de cash. 4.783 enfants réfugiés ont également bénéficié des cantines scolaires dans le camp de Mbera,



grammes de formation ont permis de former sur l'entrepreneuriat plus de 100 bénéficiaires, de mettre en place un dispositif de placement en insertion pilote en milieu rural (123 jeunes insérés) et l'élaboration d'un manuel d'éducation financière sectorielle (Jeunesse, pêche, réfugiés et populations hôtes).

34. Plus de 5.000 personnes ont été sensibilisées aux différents métiers du BTP, des chaînes de valeur locales dans l'agroalimentaire (produits halieutiques et produits de l'élevage) sur le littoral mauritanien (Trarza et Inchiri) et la Moughataa de Bassikounou.

35. 1.440 jeunes, issus de communautés rurales mauritaniennes et des populations de réfugiés, ont bénéficié de formation en modalité Chantier Ecole dans des différents métiers au Hodh Chargui (Bassikounou, au Camp de réfugiés de Mbera), au Trarza, au Brakna, au Guidmakha, et en Assaba.

36. 7 établissements scolaires (6 écoles et 1 lycée) construits en Assaba, au Brakna, au Guidimakha, et Hodh Chargui dans le cadre des chantiers école en assurant la participation et l'insertion socio-économique des jeunes ruraux et jeunes réfugiés.

Effet 3 Les institutions et les communautés contribuent à une gestion durable des ressources naturelles, pour anticiper et faire face aux crises et aux effets du changement climatique

37. Développement d'un plan de contingence multirisques pour le Guidimakha détaillant les risques identifiés, les 3W* ainsi que les stocks de contingence disponibles et les gaps.

38. 1000 ha de terres dégradées au Brakna et Trarza ont été restaurés à travers l'ensemencement direct (850ha) et la mise en défens de 150 ha (2 sites de 50ha et 2 sites de 25ha).

39. Les capacités de 112 personnes (70 femmes) ont été renforcées sur différentes thématiques : (Méthodologie d'analyse de marché des produits forestiers non ligneux, les techniques de restauration des terres dégradées).

40. La mise en œuvre d'un programme de coopération technique « Appui à la formulation d'un projet en réponse aux effets du changement climatique » pour constituer un catalyseur de financement.



© FAO / 2020



© UNICEF / 2021

41. Le SNU a mis en œuvre des projets de démonstration, de restauration du désert et d'adaptation basée sur les écosystèmes (EBA) de 85 à 100 hectares avec des groupes de femmes et des communautés autochtones à Benichab, dans les zones arides d'Inchiri.

42. Les écoles primaires et secondaires ainsi que les populations de la zone de Benichab ont été sensibilisées sur l'éducation environnementale pour le développement durable (en mettant l'accent sur le changement climatique, la biodiversité et la dégradation des terres).

* (Who does What Where)





© UNICEF / 2021



3.2.2 Capital humain et services sociaux de base

Croissance inclusive

Effet 1: Les enfants et les jeunes ont accès à une éducation de qualité dans les systèmes formel et non-formel.

Effet 2: Les populations vulnérables ont accès à des services adéquats et durables de santé-nutrition, d'approvisionnement en eau potable, d'hygiène et d'assainissement de base.

Effet 3 : Les institutions, la société civile et les communautés assurent une meilleure protection des personnes contre différentes formes de discriminations dont les séquelles de l'esclavage, l'exploitation et les violences physiques, psychologiques et sexuelles.

Année : 2020

Agences

PAM, UNHCR, HCDH, OIM, UNFPA, UNICEF, OMS, ONUSIDA, UNESCO, ACF, BIT

ODD



Budget : 31.959.583,3 \$

Effet 1 Accès à une éducation de qualité

A l'instar de tous les pays du monde, la Mauritanie a été durement frappée en 2020 par les conséquences de la pandémie de la COVID-19 notamment dans le secteur de l'éducation. Dans ce contexte, le Système des Nations Unies a apporté un appui technique et financier au Gouvernement pour la mise en œuvre des interventions planifiées pour l'Effet1.

1. Le développement d'une stratégie de communication pour le MENFTR; (ii) la revue des programmes du fondamental et du secondaire ; (iii) la revue des programmes de l'ENI ainsi que la formation des enseignants; (iv) le développement du plan de riposte COVID-19 du MENFTR ; et la mise en œuvre d'une stratégie de communication pour une reprise des cours respectant les normes de sensibilisation et d'application des mesures de prévention COVID19 notamment au profit des 195.000 enfants du primaire dans la zone de convergence et (v) la mise à disposition d'un guide méthodologique de l'enseignement à distance pour le fondamental et le secondaire, d'un cahier de charge de l'enseignement à distance, d'un référentiel d'exams pour l'enseignement à distance ; d'une charte du vivre ensemble et de la promotion de la citoyenneté mondiale et d'un cadre de référence de certification pour l'éducation non formelle ainsi que des d'outils de certification comprenant un guide d'approvisionnement, une correction et une notation pour l'enseignement non formel. (vi) l'accompagnement du Ministère de l'Éducation pour assurer une continuité scolaire à distance au profit de tous les enfants en 6^{ème} année du primaire préparant l'entrée au secondaire, à travers les programmes Radio/ TV ainsi que des cours sur réseau social facilement accessible (WhatsApp), des manuels de révision et des émissions sur les radios locales à 26.700 élèves dans la zone de convergence UN. Ceci est suivi du lancement d'une expertise pour développer une plateforme d'enseignement à distance adaptée et à laquelle un noyau de formateurs/utilisateurs est formé ; (vi) l'engagement dans la déconcentration de l'administration par un renforcement des capacités institutionnelles des acteurs sectoriels locaux en suivi et programmation avec la mise à disposition d'une logistique de transport et des équipements informatiques aux régions de convergence ainsi que l'élabo-







© UNICEF / 2021

ration d'un exemple de diagnostic régional sectoriel au Hodh Chargui; (vii) le renforcement de la qualité de l'enseignement par l'apport de fournitures scolaires à 57.393 enfants vulnérables et plus de 515 enseignants formés sur la pédagogie du travail à distance ainsi que sur l'appui psychosocial à l'enfant en situation de détresse dans 19 communes (viii) la mobilisation communautaire pour la scolarisation des filles et la réduction des déperditions scolaires dans la périphérie de Nouakchott (Dar Naim) au profit de plus de 4.000 jeunes adolescentes dans 14 écoles exposées à l'insécurité et à la vulnérabilité extrême.

2. Les enfants réfugiés du Camp Mbera ainsi que la communauté hôte de Bassikounou ont bénéficié de l'appui du SNU à travers la mise à disposition d'infrastructures scolaires et autres supports permettant à 5,570 enfants réfugiés inscrits dans les écoles primaires du camp, 875 réfugiés inscrits dans les cours d'alphabétisation de poursuivre leur apprentissage et à 165 enseignants d'être soutenus.

3. 48.519 élèves inscrits dans 380 écoles dans 3 régions du pays (Hodh Chargui, Assaba et Guidimakha) ont bénéficié de l'assistance en alimentation scolaire tout au long de l'année scolaire 2019-2020

par la fourniture de deux repas par jour, du matériel et équipement non alimentaire et anti COVID-19.

4. Des élèves, du camp des réfugiés, du fondamental et du préscolaire sont également dotés de cantine scolaire avec un repas par jour.

5. Dix (10) séances de formation et de sensibilisation ont été organisées sur le stockage et la gestion des denrées alimentaires, la planification et la préparation de repas diversifiés et nutritifs, la nutrition, la santé et l'hygiène aux directeurs, enseignants, cuisiniers, membres des associations de parents d'élève et des comités de gestion des cantines (720 personnes au total). Des outils de sensibilisation ont été développés pour souligner l'importance de la rétention des filles et des garçons à l'école

6. Environ 2011 écoliers des zones rurales et réfugiés auront accès à une scolarisation de qualité grâce à la construction de set (7) établissements scolaires (6 écoles et 1 lycée) par le BIT en Assaba, au Brakna, au Guidimakha et au Hodh Chargui, ainsi que la mise en place et accompagnement des Associations des Parents d'Elèves.



Effet 2 Accès à des services adéquats de santé-nutrition, d'approvisionnement en eau potable, d'hygiène et d'assainissement

7. Le SNU a contribué aux progrès enregistrés dans le secteur de l'eau et l'assainissement pour l'atteinte de l'ODD 6 en Mauritanie avec la construction de 34 points d'eau nouveaux parmi lesquels sont totalement achevés et en utilisation par les bénéficiaires. Ces interventions ont permis d'assurer un accès durable aux services d'eau potable à 16600 personnes dans 34 localités en particulier dans les zones de convergences du SNU que Guidimakha et du Hodh Chargui, Nouakchott et Assaba.

8. Dans le sous-secteur de l'assainissement, les interventions des agences du SNU ont permis l'élimination de la défécation à l'air libre dans 400 localités avec 170.000 personnes accédant et utilisant des installations d'assainissement de base. De même 100 écoles et Centres de santé ont reçu des interventions en Eau et assainissement.

9. En réponse aux urgences notamment les inondations, l'afflux des nouveaux réfugiés maliens, et la malnutrition, les interventions des agences du SNU ainsi que des ONG partenaires ont permis à près de 20.175 personnes d'accéder aux installations d'assainissement de base, à l'eau potable ainsi que des séances de promotion à l'hygiène 19.063 femmes en âge de procréer ont eu accès à des services de santé sexuelle et reproductive et 8.954 accouchements assistés, 2.661 femmes et filles ont bénéficiés de services VBG, en particulier dans les régions du Hodh Chargui, Guidmakha, Assaba, Gorgol et du Trarza.

10. Dans le cadre du plan de riposte du Gouvernement à la pandémie du COVID-19, les acteurs du secteur de l'eau et de l'assainissement ont été fortement impliqués dans l'appui à la coordination du pilier PCI et la formation en PCI de tout le personnel des hôpitaux et Centre de santé du pays, la fourniture des équipements des protections individuelles des équipements de visioconférence (18 unités) au Ministère de la Santé ainsi, que des produits et matériel d'hygiène et d'assainissement. Dans ce cadre, 8.960.000 \$ ont été mobilisés par le SNU.

11. Au niveau de l'ODD4, le Système des Nations-Unies a contribué à la mise en place d'un méca-

nisme de réponse du secteur à la situation d'urgence et à assurer que les enfants en classe d'examen bénéficient d'un enseignement à distance, et à garantir un environnement scolaire sain et protecteur aussi bien dans les zones urbaines que rurales y inclus les réfugiés du camp de Mbera.

12. Dans le cadre de la contribution à l'atteinte des ODD 2 et 3, le SNU et les ONGs ont renforcé l'offre de services nutrition/santé de base en faveur des populations vulnérables y compris les réfugiés, les migrants les populations vivant avec un handicap à travers : le renforcement de capacités des 908 prestataires de santé ; l'équipement en matériels médicaux et la fourniture de médicaments essentiels (404 équipements de la chaîne de froid, 10 incinérateurs; le recrutement de 44 personnels de santé). Ces efforts ont permis d'atteindre 387.348 personnes avec un paquet de services nutrition/santé de base (165.454 aux soins obstétricaux, néonataux d'urgence, de vaccination, santé sexuelle, de reproduction, 30 à la santé mentale, 65.409 cas aux de la malnutrition, 156.455 à la prévention de la malnutrition aiguë). Dans le cadre de la promotion de la santé, le SNU a appuyé la mise en œuvre de plans de santé environnementale ainsi que les guides de gestion des déchets biomédicaux.

13. Dans le cadre de la santé sexuelle et de reproduction le SNU a effectué un plaidoyer fort pour une mobilisation d'une ligne budgétaire de l'Etat (30.000 USD) pour l'achat de produits contraceptifs dans le but d'arriver progressivement à une autonomisation contraceptive, ainsi qu'une évaluation de la qualité des soins de santé reproductive (SRMNIA).

14. Dans le cadre de la riposte COVID le SNU a appuyé dans la Surveillance à travers le renforcement de capacités SIMR, les activités aux points d'entrée, la distribution de masques, l'acheminement d'échantillons, introduction et implantation des tests antigéniques et PCR, l'appui au séquençage génotypique, le diagnostic et la prise en charge des cas sévères par le renforcement des Soins critiques avec la fourniture d'équipements, de ressources humaines et l'aménagement des services de réanimation.

15. Dans le cadre de la gouvernance et planification sanitaire, le SNU a appuyé le processus PNDS à travers une évaluation du PNDS 2017-2020, le dia-

gnostic du sous-secteur pharmaceutique et les analyses en matière de Couverture Sociale Universelle. Le SNU a appuyé la relance et avancements des travaux en matière de l'enquête EDS.

16. En matière de prévention et lutte contre la maladie, le SNU a contribué à l'élargissement de la couverture vaccinale, l'éradication de la Polio, la prise en charge des cas de tuberculose multirésistante et les déterminants sociaux ainsi que la mise en œuvre de la Convention et le plan national de lutte antitabac.

Effet 3 Protection contre les discriminations, l'exploitation et les violences

17. Au niveau du cadre normatif, législatif et politique, le SNU, et ses partenaires, ont entrepris des actions de plaidoyer pour l'harmonisation des cadres juridiques et politiques avec les normes et standards internationaux sur les droits humains, la lutte contre les violences basées sur le genre, et les pratiques néfastes telles que les Mutilations Génitales Féminines. Ceci inclut un appui qui a été donné à la réactualisation du code du statut personnel et un appui pour l'application effective de la loi sur la santé reproductive.

18. Sur le plan du Renforcement institutionnel, le SNU a appuyé la mise en place et le fonctionnement de plateformes multisectorielles de prévention et de lutte contre la violence à l'égard des femmes et des filles, ainsi que des pratiques néfastes, visant ainsi à contribuer à l'atteinte des ODD 3 et 5. Un montant de 480.387\$ a été mobilisé et 373.015\$ dépensé au niveau de ces activités.

19. Le SNU a soutenu la vision du MASEF d'apporter une réponse aux enfants victimes de violences en étendant graduellement les mécanismes de protection vers 35 communes qui ont été renforcées et accompagnées. Ceci a permis à 8.067 enfants à risques/victimes de violences l'accès aux services de santé, à une prise en charge psychosociale et à l'assistance légale ; 75.428 enfants sans acte de naissance ont été recensés et référés vers l'État civil. Les enfants, les plus vulnérables, notamment 970 en conflits avec la loi, 444 en mobilité et 295 vivants avec un handicap ont bénéficié d'un appui pour leur réinsertion sociale. Il est estimé que 19.847 filles ont été sauvées des MGF grâce à la déclara-

tion d'abandon des pratiques de MGF et de mariage des enfants de 110 communautés engagées et mobilisées dans le cadre du programme conjoint MGF UNFPA-UNICEF.

20. Le SNU a renforcé les capacités des OSC sur la question des violences sexuelles ce qui a permis d'identifier 418 enfants dont 399 filles et 19 garçons victimes de violences sexuelles et 195 (53%) qui ont bénéficié d'un suivi psychologique, d'une prise en charge médicale et d'activités génératrices de revenus. Aussi, 153 enfants dont deux filles victimes de maltraitance ont été identifiés et pris en charge. En matière de mariage des enfants, 100 imams et 45 Cheikhs de Mahadra (écoles coraniques) ont été mobilisés lors des sensibilisations pour l'abandon des pratiques néfastes. En outre, 820 adolescentes ont été formées et engagées dans les campagnes de communication pour la promotion de l'abandon



des pratiques néfastes et de lutte contre les VGB y compris le mariage des enfants.

21. Dans le cadre de la crise COVID-19, la stratégie de réponse développée avec le Gouvernement a permis l'inclusion des personnes vulnérables y inclus les migrants et réfugiés dans les services de prise en charge médicale, les activités de sensibilisation contre la COVID-19, les mécanismes de protection sociale et les fonds créés pour lutter contre les conséquences socio-économiques de la COVID-19. Les agences de Nations Unies et leurs partenaires ont aussi distribué de l'assistance directe aux migrants et réfugiés.

22. Dans le cadre de la lutte contre le travail des enfants et ses pires formes, un appui a été fourni au MFPTMA pour l'élaboration de la liste des travaux dangereux en Mauritanie et la mise en place d'un système d'identification et de référencement des

pires formes dans la région de Guidimakha.

23. Dans le cadre de stratégies pour l'extension de la protection sociale en milieu rural, l'enquête de l'OIT sur la sécurité sociale a permis le mapping complet et la collecte des données sur les systèmes contributifs et non contributifs de protection sociale en Mauritanie et le calcul des indicateurs de l'ODD 1 et 3.

24. 300 handicapés ont bénéficié d'une prise en charge des soins médicaux et d'une affiliation à la CNAM au Guidimakha avec l'appui du SNU dans le cadre du SDG Fund. 45 relais communautaires pour la sensibilisation à la Covid-19 ont été mis en place à Bassikounou, au Trarza et à Nouakchott.

25. Dans le cadre de la prévention du travail forcé et des séquelles de l'esclavage, en partenariat avec le Ministère chargé du travail (MFTPMA), quatre ré-





seaux de référencement sectoriels de proximité ont été mis en place dans les secteurs de l'économie informelle de la pêche artisanale côtière (Nouadhibou), l'élevage (Trarza et Guidimakha), l'emploi domestique (Nouakchott) et l'agriculture sous-pluie / secteur agropastoral (Assaba, Hodh Chargui).

26. Dans le cadre de l'accompagnement à la mise en œuvre de la Loi 2015-031 portant incrimination de l'esclavage et réprimant les pratiques esclavagistes, un guide pratique pour l'orientation et l'identification des victimes de pratiques esclavagistes pour l'accès au droit et à la justice, à l'usage des associations de droits humains et para juristes a été élaboré. La journée nationale consacrée à la lutte contre les pratiques esclavagistes, a réuni en 2020

plus de 100 mandants tripartites (employeurs, travailleurs, régulateurs et société civile) du Trarza sous le thème de la lutte contre la traite.

27. Au niveau du camp de Mbera : Des aliments nutritionnels spécialisés pour la prévention de la malnutrition (BSF) ont été fournis à 3.450 enfants âgés de 6 à 23 mois (dont 50% de filles) et 814 femmes et filles enceintes et allaitantes (PLW) pendant une période de 6 mois à partir de juillet.

Il a été également fourni une assistance alimentaire complémentaire ciblée (TSF) dans le camp de Mbera pour le traitement de la malnutrition aiguë modérée (MAM), couvrant les besoins de 633 enfants (45% de filles) entre février et décembre et 277 femmes en-





@ PNUD / 2020

ceintes et allaitantes pendant une période de 6 mois, à partir de juillet.

Les activités de nutrition ont été complétées par des messages destinés aux hommes et aux femmes sur l'alimentation des nourrissons et des jeunes enfants, les soins, les pratiques d'hygiène et l'égalité des sexes. Aussi, une assistance alimentaire et des services techniques connexes pour améliorer l'état nutritionnel des femmes et des adolescentes enceintes et allaitantes et des enfants âgés de 6 à 59 mois ont été fournis.

Le traitement de la malnutrition aiguë modérée a été mis en œuvre dans les 5 régions de l'Assaba, du Gorgol, du Guidimakha et du Hodh Chargui.

Le programme de traitement de la malnutrition aiguë

modérée (MAM) a été mis en place au niveau des établissements de santé et dans 772 CRENAM dans 630 sites et gérés par 1.100 auxiliaires.

27.628 enfants de moins de 5 ans et 7.358 femmes enceintes et allaitantes ont été assistés.

Des séances de communication sur l'éducation nutritionnelle et les pratiques familiales essentielles ont été effectuées au profit de 36.086 participants hommes et femmes issus des communautés.

Ces participants ont également bénéficié des séances de sensibilisation, des supports développés par le Ministère de la Santé et l'UNICEF, sur les mesures de prévention contre le COVID-19.



3.2.3 Gouvernance

Croissance inclusive

Effet 1: Les institutions démocratiques travaillent de manière plus transparente et participative, en élargissant l'espace démocratique pour améliorer la cohabitation pacifique, la cohésion sociale et la sécurité, et le système de justice et pénitentiaire est plus indépendant et efficace.

Effet 2: Les institutions gèrent mieux les flux migratoires mixtes, assurent une meilleure protection des réfugiés, demandeurs d'asile, personnes victimes de traite et migrants vulnérables, et contribuent à la coexistence pacifique entre les réfugiés et la communauté hôte

Effet 3: les populations bénéficient d'un accès amélioré à l'état civil

Effet 4: Les institutions centrales et locales assurent un pilotage et une coordination plus efficaces et plus transparents des politiques publiques.

Effet 1 les institutions démocratiques travaillent de manière plus transparente et participative, le système de justice et pénitentiaire est plus indépendant et efficace, l'espace démocratique est élargi (en particulier pour les organisations de la société civile et les groupes marginalisés) pour améliorer la cohabitation pacifique, la cohésion sociale et la sécurité



Année : 2020

Agences

UNHCR, OIM, UNFPA, UNDP,
UNICEF, ONUDC

ODD



Budget : 5.541.310,9 \$

1. Dans le domaine de la Justice (ODD 7), la justice pour mineurs a soutenu le renforcement des capacités de la DPJE pour qu'elle puisse assurer le contrôle des procédures policières et judiciaires auprès des centres accueillant les mineurs et des Brigades Spéciales Chargées des Mineurs (BSCM) : Ont été suivis 970 enfants en contact avec les BSCM dont 770 (79%) ont profité de mesures de déjudiciarisation ; 306 enfants détenus ont bénéficié d'une assistance judiciaire, de bilans médicaux, d'entretiens avec un psychologue, d'activités socio-éducatives, de forma-



Effet 3 Les populations bénéficient d'un accès amélioré à l'état civil

8. En lien avec l'ODD 16, le SNU a participé avec les agences du Core Group à la mission de la Commission économique pour l'Afrique (CEA) des NU qui a produit une analyse du système national d'État civil et des statistiques vitales. Une des recommandations de ce rapport est de renforcer l'interopérabilité entre les systèmes de santé et de l'État civil. Ceci a permis de recenser 75.728 enfants de 0-5 ans sans actes de naissance et de les référer vers les centres d'enrôlement.

9. Grâce à l'appui des agences du SNU l'enrôlement de réfugiés a été facilité par l'ANRPTS ; c'est ainsi qu'à Mbera et à Nouakchott, leur accès aux documents de l'état civil ainsi que l'octroi d'un numéro national d'identification ont pu être faits.

Effet 4 Les institutions centrales et locales assurent un pilotage et une coordination plus efficaces et plus transparents des politiques publiques

10. Au point de vue de la redevabilité publique, la modernisation numérique de l'Administration a été amorcée au niveau des secteurs les plus importants de la fonction publique, dont l'Éducation Nationale et vise à terme, à rationaliser et réduire les effectifs et à contribuer à une meilleure maîtrise du budget de la solde.

11. Sur le plan des droits et libertés publiques, l'adoption en janvier 2021 de la Loi sur la Société Civile, constitue une avancée en matière de créa-

tion d'organisations associatives, et d'avancement démocratique. Le concours des agences des SNU a permis l'identification des gaps de capacités des autorités régionales dans les 4 communes et dans la Moughataa de Bassikounou et de les doter d'un plan de renforcement des capacités des autorités locales.

12. En matière de localisation des ODD, l'appui du SNU a permis de développer et institutionnaliser un cadre intégré pour une plateforme multi-acteur, multi-niveau et multi-secteur pour faciliter la prise en compte des ODD dans le travail de planification régional. Les appuis ont permis de renforcer les capacités en matière d'intégration du dividende démographique dans les politiques sectorielles et programmes de développements tels que le Programme National de volontariat et l'élaboration des SCRAPP du Hodh Chargui.

13. L'enquête régionale de suivi des indicateurs de performance (ERSIP) a permis la production de données désagrégées sur le niveau d'accès et l'utilisation des services sociaux de base notamment par les enfants. Ces données ont permis de doter la Mauritanie d'une méthodologie et des outils nécessaires pour la mesure de la cible 1 de l'ODD 4 relative au niveau d'acquisition des élèves.

14. En réponse à la crise sanitaire due à la COVID-19, le SNU a appuyé l'analyse de la pauvreté multidimensionnelle dans 8 régions du pays sur la base de critères comprenant la pauvreté structurelle et conjoncturelle pour prendre en compte l'impact de la crise COVID-19 notamment sur les sources de revenus des ménages.



3.3. Soutien aux partenariats et au financement de l'Agenda 2030



Au niveau du Système des Nations Unies (SNU), un partenariat très positif a été établi entre les différents partenaires notamment les agences du SNU, le Gouvernement et la société civile.

Ainsi, le SNU a mobilisé un Fonds Fiduciaire Multi Partenaires (MPTF) qui a contribué à renforcer les capacités nationales de financement des ODD. Cela s'est traduit par des avancées significatives pour la réalisation des ODD. Aussi, avec l'appui du SNU, le plaidoyer et les conseils stratégiques pour l'institutionnalisation de la Zakat ont été pris en compte dans la Déclaration de Politique Générale 2020 du Gouvernement.

Ce partenariat est reflété à travers les programmes suivants :

- Lancement du programme conjoint PBF PAM-FAO dans la région du Guidimakha (résilience et prévention des conflits, ODD 2,5,10,13 ;16 et 17)
- Lancement du programme conjoint PBF OIM-HCR dans la région du Hodh Chargui (résilience et consolidation de la paix) (ODD 1 et 8)
- Lancement du programme conjoint PBF transfrontalier avec le Mali OIM-FAO (résilience et consolidation de la paix, ODD 5,6,15,16-et 17)
- Lancement du programme conjoint SDG PAM-UNICEF-BIT dans la région du Guidmakha (mis en place d'un modèle de protection sociale intégrée – ODD 2)
- Lancement du programme conjoint BMZ PAM-UNICEF portant sur la réponse Protection Sociale à la crise COVID-19 (ODD 2)
- Intensification du partenariat PAM-UNICEF dans le cadre du programme d'appui à la résilience communautaire (financé par BMZ – ODD2, 3,4 et 6)
- Mise en œuvre du plan d'action de l'accord de par-

tenariat PAM-BM portant sur l'appui à la Protection Sociale Adaptative en Mauritanie

- Signature d'un accord de partenariat entre le PAM et l'UNFPA visant à "Fournir une assistance alimentaire et des services de santé reproductive aux femmes et aux filles en âge de procréer en Mauritanie" et élaboration d'un plan d'action commun (ODD4, ODD 2)
- Le HCR a étroitement collaboré avec le BIT sur la formation professionnelle et le PAM sur le montage d'AGR et les suivis des distributions (ODD 4)
- La FAO, en collaboration avec le PAM et la GIZ a effectué l'analyse de l'impact actuel de la COVID-19 sur la sécurité alimentaire à travers les effets induits sur les différentes chaînes de valeur en Mauritanie (ODD 1et 2)
- Renforcement du partenariat autour du concept «One Health». Dans ce cadre une mission tripartite composée de la FAO, l'OMS appuyée par USAID a eu lieu en Novembre 2020, pour aider les autorités de santé animale et de santé publique à évaluer la situation de la maladie de la Fièvre de la Vallée du Rift dans le pays.
- Lancement du « Projet Institutionnalisation et tirer parti de la Zakat », en abrégé « Projet Zakat » FAO, PNUD et le UNFPA (ODD 1).
- Financement accordé au centre anti acridien pour la prévention des invasions des criquets par le FCDO (Foreign Commonwealth and Development Office).
- Evaluation conjointe PNUE-FAO de la mise en œuvre du Programme de Gestion Intégrée des Eco-systèmes du Fouta Djallon et définition des axes de redynamisation du Programme.



3.4. Résultats du Système des Nations Unies travaillant plus et mieux ensemble: Cohérence, efficacité et efficience des Nations unies



Le dynamisme de coordination du SNU a permis de mettre en place de multiples programmes conjoints cités ci-dessus. La coordination du SNU a contribué au renforcement des complémentarités et synergies entre les agences d'une part et à donner une plus grande visibilité des programmes du SNU au Gouvernement et aux différents partenaires techniques et financiers.

Sur le plan pratique, cette coordination a permis également de :

- Réaliser l'analyse conjointe du BCP,
- Renforcer la communication entre les agences à travers le groupe Communication,
- Servir de réseau de diffusion des vacances de postes et le recrutement du personnel des Nations Unies.
- Mobiliser des fonds CERF (6 millions de dollars).
- Optimiser l'utilisation des ressources financières (exemple 'piggybacking' de l'appel d'offres du PAM pour la sélection rapide d'un prestataire de services financiers) et humaines et la mise en place d'un mécanisme efficace de partage de données des réfugiés afin de fluidifier le processus d'organisation des Distribution Générale des Vivres (DGV).
- Mettre en œuvre le dispositif d'incidence management en réponse au COVID 19.

Dans le cadre de l'approche harmonisée des agences des Nations Unies en réponse au secteur de l'éducation

en période COVID 19, le renforcement des capacités du Ministère de l'Éducation Nationale a été opéré à travers : (Le financement d'une Radio éducation à distance permettant d'assurer le service d'enseignement aux élèves et la réalisation d'un Audit des ressources humaines et la cartographie des infrastructures scolaires du pays).

Concernant la protection des migrants, les agences des SNU ont mis en place une approche permettant d'augmenter l'efficacité des ressources utilisées et contribuant à la coordination des activités à Nouadhibou dans le cadre de l'assistance aux personnes débarquées (Route migratoire Atlantique).

En matière de lutte contre la Malaria, 288 000 ménages soit 1.440.000 de personnes dans 21 Moughataa (département) issus de sept (7) Wilaya (régions) des zones les plus endémiques du pays, ont bénéficié de distribution de moustiquaires imprégnées grâce à l'appui du PNUD et ses partenaires du Ministère de la Santé, du Fonds Mondial et du SENLS.

Dans le domaine de la modernisation de l'administration publique, les capacités de planification et de budgétisation ont été améliorées.

Le renforcement de la coordination pour une meilleure atteinte des ODDs à travers la mise en œuvre conjointe (UNICEF/PAM/partenaires de mise en œuvre) du programme de renforcement de la résilience des populations les plus vulnérables aux chocs au niveau des trois wilayas (Assaba, Guidimakha, Hodh Chargui).





© UNICEF / 2021



3.5. Évaluations et enseignements tirés

La pandémie à COVID-19 a marqué l'année 2020. En effet, les mesures de restriction, comme la fermeture de la circulation entre les régions et le confinement ont affecté et ralenti la mise en œuvre des activités planifiées pour l'année 2020.

Toutefois, le SNU s'est organisé et a développé une stratégie d'adaptation face aux contraintes et aux besoins générés par la pandémie à COVID-19. Ainsi, on peut tirer les résultats des évaluations et les enseignements ci-après :

En termes d'évaluations

La mise en œuvre du plan d'action CPDD est confrontée à un ensemble de défis relatif à :

- Le besoin de renforcer continuellement la collaboration entre les agences d'une part et la question des dispositifs de pilotages du CPDD.
- Renforcer le fonctionnement des groupes de résultats et des groupes thématiques et accroître l'appropriation du travail conjoint de l'UNCT dans la mise en œuvre du CPDD.
- La crise COVID-19 qui a mis à mal la réalisation des objectifs planifiés, ce qui a nécessité beaucoup de réajustements dans les modes opérationnels, de même qu'une capacité d'adaptation aux besoins actuels et à ceux causés ou exacerbés par la crise
- Continuer à encourager le gouvernement à mettre en place un dispositif de coordination des aides au niveau intersectoriel et du dialogue des politiques de développement.

En termes d'enseignements

Malgré les nombreux défis, de bonnes pratiques en sont issues.

- Forte capacité d'adaptation face aux contraintes et aux besoins générés par la COVID-19.
- Rapide riposte et collaboration efficace avec le Gouvernement face à la pandémie à COVID-19, notamment en matière de gestion de l'épidémie à travers l'appui technique, l'approvisionnement en intrants et matériels, le transfert de fonds du Pays au SNU, l'inclusion des réfugiés et des migrants dans la riposte nationale.
- Meilleure coordination pour l'élaboration du plan de réponse à la soudure et à la COVID-19 ce qui a permis d'améliorer sensiblement la mise en œuvre des activités conjointes.
- Efficacité du suivi médicale du personnel et la réorganisation des activités des agences du SNU.
- L'investissement dans le renforcement de capacités de résiliences des communautés locales pour faire face aux crises.
- Au niveau du camp de Mbera par exemple, les agences des Nations Unies ont, malgré les conditions sanitaires, intensifié leurs efforts pour assurer des distributions CASH pertinentes à plus de 60% des réfugiés urbains
- L'intégration des droits humains au plan de réponse multisectorielle a été le fruit d'un effort conjoint où les agences et les partenaires ont fait le plaidoyer pour centraliser la protection et s'assurer que les questions telles que les VBG sont bien incluses au niveau du plan national.
- La société civile s'est mobilisée pour soutenir les victimes de violence et obtenir de plus en plus de recours à la justice
- L'existence d'un système de protection de l'enfance au niveau communautaire, structuré autour d'organisations communautaires de base, a été essentiel à la mobilisation rapide et à l'engagement des acteurs de la protection dans les activités de sensibilisation sur la COVID-19.



3.6 Aperçu financier et mobilisation des ressources



3.6.1. Aperçu financier

Tableau n° 1 : Budget dépensé en 2020 par agence et axe stratégique

Agence /ONGi	Montant dépensé en \$ (2020) : Croissance Inclusive	Montant dépensé en \$ (2020) : <u>Capital Humain</u>	Montant dépensé en \$ (2020) : <u>Gouvernance</u>	Total /agence en \$ (2020)
PAM	28.183.701	4.037.494	-	32.221.195
UNHCR	3.041.337,21	5.648.136	2.929.310,9	11.618.784,1
HCDH	-	509.595	-	509.595
OIM	651.784	871.300	827.000	2.350.084
UNFPA	-	2.512.156	121.000	2.633.156
UNDP	-	-	1.227.000	1.227.000
UNICEF	-	11.124.885	120.000	11.244.885
OMS	-	5.170.282	-	5.170.282
ONUSIDA	-	412.070	-	412.070
UNESCO	50.000	250.000	-	300.000
FAO	2.483.369	-	-	2.483.369
BIT	6.159.955	112.000	-	6.271.955
ONU DC	-	-	317.000	317.000
ACF	-	1.311.665,25	-	1.311.665,25
Total	40.570.146,2	31.959.583,3	5.541.310,9	78.071.040,4

Tableau n° 2 : Taux de progression financière de l'année 2020 par rapport à la cible planifiée de 2018 à 2022

Axe CPDD	Budget total planifié 2018-2022 (\$)	Budget dépensé en 2020(\$)	Taux en % par rapport à 2018-2022
PS1 : Croissance inclusive	328.640.464	40.246.146,21	12%
PS2 : Capital humain	217.182.018	31.959.583,3	15%
PS3 : Gouvernance	99.727.771	5.541.310,9	6%
Total	645.550.253	78.071.040,4	12%

3.6.2. Mobilisation des ressources.

L'équipe de pays des Nations Unies en Mauritanie a reçu des financements pour 4 programmes conjoints en 2020 par le biais de plusieurs fonds notamment, les fonds fiduciaires multi- partenaires (MPTF), les SDG fund, le CERF et d'autres mécanismes de financement similaires. Dans ce cadre le montant global mobilisé est de 16,016,900 dollars US.

Tableau n° 3 : Fonds Mobilisés

Nom du Fonds	Titre du programme	Agences bénéficiaires	Budget approuvé en USD
Fonds de Consolidation de la Paix (PBF)		OIM, FAO, ONUDC, UNHCR, UNESCO, PNUD, PAM	6.300.000
SDG Fund	Modèle intégré de protection sociale	BIT, UNICEF, PAM	2.000.000
SDG Fund	Institutionnalisation de la Zakat	FAO, PNUD, UNFPA,	716.900
CERF	20.UF-MRT-40776	FAO, OIM, UNFPA, UNICEF, UNHCR, PAM	6.000.000
Fonds Fiduciaire Multi Partenaires (MPTF)	Improving Epidemiological Surveillance for COVID-19 through an inclusive community level response in Mauritania	PNUD, OMS, UNICEF, OIM	1.000.000
Total			16.016.900

Notons par ailleurs, que les ressources des programmes et projets ont été réallouées en priorité aux activités de lutte contre la pandémie. Ceci s'explique par les appuis fournis en matière de COVID 19 aussi bien dans le secteur de la santé que le secteur éducatif mais aussi l'appui aux activités génératrices de revenus pour le renforcement de la résilience des populations aux conditions de confinement imposées par la pandémie.

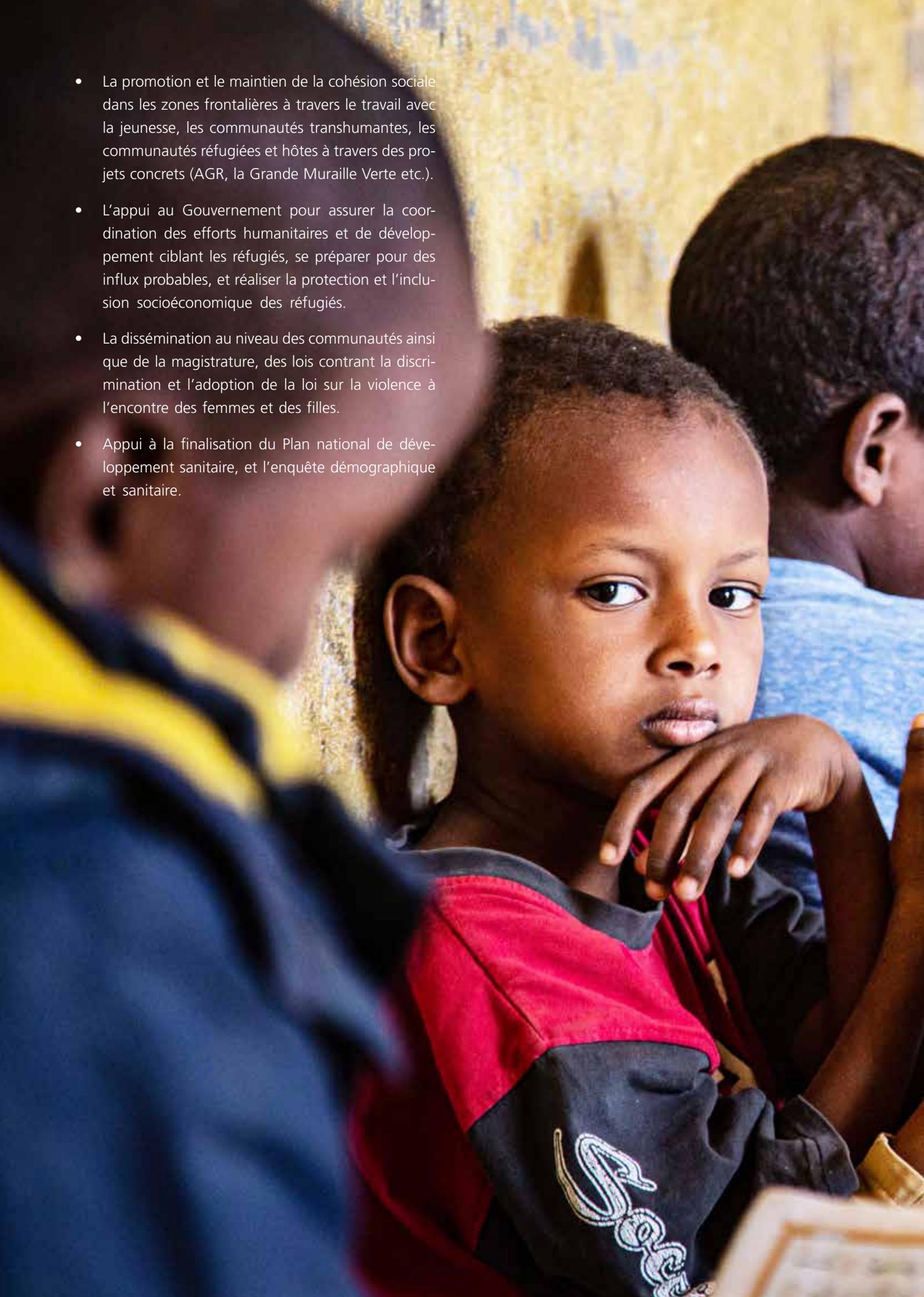


CHAPITRE 4 : LES PRIORITÉS DE L'ÉQUIPE DE PAYS DES NATIONS UNIES POUR L'ANNÉE PROCHAINE.

- Préparation du second plan d'action de la SCAPP,
- Evaluation du CPDD 2018-2022,
- Lancement du processus UNSDCF,
- Le développement du nouveau PNDSE 3 (2021-2030) ;
- Le développement du dispositif global de l'enseignement à distance au profit du MENFTR ;
- L'Organisation de la revue sectorielle de l'éducation ;
- L'accompagnement du MENFTR dans le cadre du processus de réforme de l'éducation nationale (curricula, formation, question enseignante, planification, etc.) ;
- La mise en œuvre du plan de relance économique post-COVID, concomitamment avec la poursuite et le renforcement des mesures d'atténuation des effets négatifs de la crise sanitaire sur les populations les plus



- La promotion et le maintien de la cohésion sociale dans les zones frontalières à travers le travail avec la jeunesse, les communautés transhumantes, les communautés réfugiées et hôtes à travers des projets concrets (AGR, la Grande Muraille Verte etc.).
- L'appui au Gouvernement pour assurer la coordination des efforts humanitaires et de développement ciblant les réfugiés, se préparer pour des influx probables, et réaliser la protection et l'inclusion socioéconomique des réfugiés.
- La dissémination au niveau des communautés ainsi que de la magistrature, des lois contrant la discrimination et l'adoption de la loi sur la violence à l'encontre des femmes et des filles.
- Appui à la finalisation du Plan national de développement sanitaire, et l'enquête démographique et sanitaire.







Photos de couverture:

UNICEF 2021

FNUAP 2020

UNICEF 2021

HCR 2020

UNICEF 2021

شكر
Remerciements

Le Système des Nations Unies en Mauritanie remercie le Gouvernement de la République Islamique de Mauritanie et l'ensemble de ses partenaires au développement pour leur contribution à l'atteinte des résultats mentionnés dans ce rapport. Ce rapport est le fruit de la collaboration fructueuse de nombreuses personnes et institutions, tant au sein du SNU qu'à l'extérieur.

Nous remercions tous ceux qui ont contribué à l'élaboration et la publication de ce rapport.



NATIONS UNIES
MAURITANIE



 @Onu Mauritanie

 Onu Mauritanie